

DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Prénom et NOM de l'enfant :

Sexe : Date de naissance :

Lieu de naissance (ville et département) :

Adresse complète : n° Rue :

Ville : Code postal :



ÉCOLE MATERNELLE

École du périmètre :

École souhaitée :

Niveau :



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École du périmètre :

École souhaitée :

Niveau :



ÉCOLE ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE PAR L'ENFANT

Nom de l'école

Niveau :

IDENTITÉ DU/DES RESPONSABLE(S) LÉGAL(GAUX)

Prénom et NOM du responsable légal 01 :

Lien de parenté :

Situation familiale :

Adresse complète :

n°

Rue :

Ville :

Code postal :

Tél. :

courriel :

Prénom et NOM du responsable légal 02 :

Lien de parenté :

Situation familiale :

Adresse complète :

n°

Rue :

Ville :

Code postal :

Tél. :

courriel :

MOTIF(S) DE LA DEMANDE

AUTRES ENFANTS ACTUELLEMENT SCOLARISÉS À SARREGUEMINES

| | Prénom(s) et NOM | Date de naissance | École fréquentée | Niveau |
|---|------------------|-------------------|------------------|--------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués :

Fait à

le

signature :

PARTIE RÉSERVÉE AUX SIGNATAIRES DÉSIGNÉS CI-APRÈS (NE PAS REMPLIR SVP)

N.B. : En cas d'avis défavorable, merci de bien vouloir indiquer la raison.

AVIS DU DIRECTEUR(TRICE) DE L'ÉCOLE DU PÉRIMÈTRE

Fait à _____ le _____

signature et cachet :



AVIS DU DIRECTEUR(TRICE) DE L'ÉCOLE SOUHAITÉE

Fait à _____ le _____

signature et cachet :



AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE SI L'ENFANT EST NON DOMICILIÉ À SARREGUEMINES

Avis

L'école de la commune a-t-elle des places disponibles ?

Existe-t-il un service de restauration ?

La Ville de Sarreguemines s'engage à ne demander aucune contrepartie financière.

Fait à _____ le _____

cachet de la commune et signature du maire :

RAPPEL DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET AVIS DE LA COMMUNE

Pièces justificatives à joindre à la demande de dérogation, à présenter aux directeurs d'écoles et en mairie :

En cas de garde par :

- les grands-parents : justificatif du lien de parenté (copie du livret de famille) et justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- une assistante maternelle : agrément et justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- une personne étrangère : déclaration sur l'honneur et justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)

AVIS DE LA COMMUNE DE SARREGUEMINES

Avis :

Date :

Pour le Maire et par délégation,
l'Adjointe déléguée à la Vie Scolaire,

Carole DIDIOT

IMPORTANT : LA DÉROGATION EST ACCORDÉE SOUS RÉSERVE DES PLACES DISPONIBLES, PRIORITÉ ÉTANT DONNÉE AUX ENFANTS RELEVANT DU SECTEUR DE L'ÉCOLE.

Dossier à adresser au Service Vie Scolaire (bureau n° 2 de la Mairie) **avant le 13 mai 2022** ou éventuellement par courriel à l'adresse suivante : viescolaire@mairie-sarreguemines.fr

Renseignements au 03.87.28.60.17.